



L'AIN
fait (aussi) le
BONHEUR
des autres !

**Excursions & séjours
pour les groupes
2025**



AINTOURISME ADHÈRE À LA CHARTE DE QUALITÉ DESTINATION GROUPES

Avec une expérience reconnue depuis 1996, *Destination Groupes* est l'acteur incontournable pour l'organisation de vos excursions, séjours et circuits en France. Nos engagements :

- Un interlocuteur unique connaissant parfaitement l'offre sur sa destination,
- L'organisation complète de votre séjour, de la réservation à la facturation,
- Une sélection rigoureuse des partenaires pour chaque destination du réseau,
- Une réponse à votre demande dans les 48 heures,
- Une multitude d'offres : originales, innovantes, thématiques, ... et pour vous toujours uniques !
- Pas de frais de dossier à régler !



VENIR EN TRAIN

TGV Paris > Bourg-en-Bresse (2h)

TGV Paris > Valserhône (3h)

TER Lyon > Bourg-en-Bresse (50mn)

TER Lyon > Ambérieu-en-Bugey (20mn)



VENIR EN VOITURE

Paris > Bourg-en-Bresse (4h50)

Genève > Bourg-en-Bresse (1h20)

Lyon > Bourg-en-Bresse (1h05)



VENIR EN AVION

Aéroport de Genève

Aéroport de Lyon

€ LES TARIFS

- Les prix indiqués dans cette brochure sont nets et calculés sur une base de 30 personnes (sauf indication contraire). Ils ne sont pas contractuels et seront systématiquement confirmés lors de la réservation. Les tarifs "groupes" sont applicables à partir de 20 personnes minimum.
- Les prix indiqués ne comprennent pas : le transport, l'assurance annulation (facultative), le service d'un accompagnateur dans le car (sauf mention contraire), les suppléments éventuels (week-end, dimanche et jours fériés etc.), le supplément chambre individuelle, les dépenses personnelles, les éventuelles hausses de TVA ou autres taxes.
- Une gratuité pour le chauffeur est accordée à partir de 20 personnes payantes.

LES MENUS

Les menus sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés. Cette brochure ne constitue pas un document contractuel. La responsabilité d'Aintourisme ne pourra être engagée suite à d'éventuelles variations de prix ou de prestations.



SAVEURS DE L'AIN,

Un gage de qualité des produits locaux pour les restaurateurs.



COMPOSEZ VOTRE SÉJOUR COMME BON VOUS SEMBLE ! NOUS LE RÉALISERONS ENSEMBLE

Le Service de Réservation d'Aintourisme est à votre écoute et vous accompagne tout au long de votre projet.

Que ce soit pour une journée ou pour un plus long séjour, nous imaginerons avec vous le circuit idéal pour votre groupe. En plus des circuits proposés dans cette brochure, nous pouvons élaborer des programmes sur mesure. Certains circuits peuvent être proposés aux mini-groupes de 10 à 19 personnes (nous consulter).

SERVICE DE RÉSERVATION D'AINTOURISME

Sylvie BLANC : 04 74 32 83 98
reservation@aintourisme.com

Aintourisme
34 rue Général Delestraint
CS 90078
01002 Bourg-en-Bresse Cedex
www.aintourisme.com

Sommaire



Les excursions

- 8 Les étangs de la Dombes et le Parc des Oiseaux
- 10 Déjeuner croisière sur la Saône, entre Bresse et Bourgogne
- 12 Balade en bord de Saône
- 14 Instants gourmands au village Blanc
- 16 Splendeur du patrimoine bressan
- 18 Du vignoble de Cerdon à la Vallée de l'Ain
- 22 Le Monastère royal de Brou et Pérouges : deux joyaux du patrimoine de l'Ain
- 24 Châtillon-sur-Chalarnonne, « la petite Venise de la Dombes »
- 26 L'étang et ses facettes
- 28 De la préhistoire à l'industrie
- 30 Escapade en Bresse
- 32 Au fil de l'eau, au gré des vins
- 34 Escapade médiévale à l'Abbaye d'Ambronay et à la cité de Pérouges
- 36 Découverte du Bugey authentique
- 38 L'expérience de la révolution industrielle
- 40 Bruits d'histoire dans le Haut-Bugey et le Pays du Cerdon
- 42 Prenez de la hauteur dans le Pays de Gex



Les séjours

- 44 Les essentiels de la Bresse et de la Dombes : circuit 2 jours/1 nuit
- 46 Des instants à vivre dans l'Ain : circuit 4 jours/3 nuits
- 50 L'Ain, des plaisirs à partager : circuit 6 jours/5 nuits
- 54 Conditions générales de vente





Entre Lyon et Genève, le territoire de l'Ain se distingue par son patrimoine naturel et historique, ses saveurs, ses savoir-faire et son art de vivre à la française.





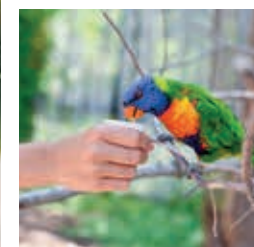
S'il n'est pas toujours facile de dessiner les contours de l'Ain, quelques repères suffisent à évoquer cette destination : la Volaille de Bresse que l'on déguste à la table des chefs, le Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse, le château de Voltaire aux frontières de la Suisse ou encore les cités médiévales de Pérouges et de Châtillon-sur-Chalaronne. Côté paysages, sur les reliefs de la montagne de l'Ain (culminant à 1720m), on pourra découvrir les lacs du Haut-Bugey, se ressourcer à Divonne-les-Bains ou s'oxygéner sur les plateaux de Retord et d'Hauteville. Au Sud, on déguste les vins légers du Bugey AOC. Dans la Dombes des étangs, le Parc des Oiseaux et ses 250 espèces du monde entier est le plus grand parc ornithologique de France. De part en part, la nature omniprésente est préservée, elle conforte l'idée qu'il faut revenir encore, en été comme en hiver !

*Une mosaïque de couleurs
à découvrir sans
modération !*



Les excursions

Les étangs de la Dombes et le Parc des Oiseaux



Une journée pour découvrir la Dombes aux mille étangs et faire un tour du monde à vol d'oiseaux... Un programme haut en couleurs !



10H : DÉCOUVERTE DE LA DOMBES

Première région piscicole en eau douce, la Dombes révèle un paysage changeant et inattendu aux visiteurs qui la parcourent. Partez à la découverte de ce territoire unique au cours d'un circuit commenté, avec arrêts au bord des étangs pour admirer la faune et la flore,

et connaître l'histoire de la Dombes (circuit d'environ 42 km avec votre autocar au départ de Villars-les-Dombes).



DÉJEUNER AU PARC DES OISEAUX À VILLARS-LES-DOMBES



VISITE LIBRE DU PARC DES OISEAUX

Vivez une expérience unique, un tour du monde ornithologique et botanique sans frontières. Avec 2500 oiseaux de 250 espèces différentes sur 35 hectares, le Parc possède l'une des collections les plus importantes d'Europe. Cheminez librement et observez les oiseaux évoluer en toute liberté au sein de 24 espaces de vie à l'image des paysages du monde dans un écosystème en harmonie.



Suggestion de menu

Tarte aux cardons et Bleu de Gex
ou Pâté en croûte Bressan
ou Salade gourmande Aindinoise

Cuisse de canette Dombiste déglacée
au vinaigre de framboise
ou Poulet fermier de l'Ain
à la crème de Bresse
ou Croustillant de carpe et grenouilles
au beurre blanc du Bugey

Île flottante aux fruits frais
ou Symphonie de desserts

¼ de vin du Bugey et café

(Choisir le même menu
pour l'ensemble du groupe)



15H30 : SPECTACLE D'OISEAUX EN VOL

Le temps fort de votre visite du Parc !
Profitez du spectacle d'oiseaux en vol
pour assister depuis les gradins à un ballet
féérique de grâce et de couleurs (sous
réserve des conditions météo).

17H : FIN DE L'EXCURSION



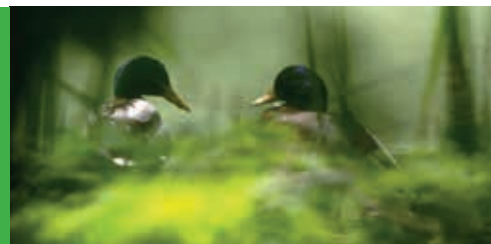
Distance journée
42km



EXCURSION
À PARTIR DE

64,50€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ D'AVRIL À MI-NOVEMBRE (sous réserve disponibilité des prestataires).

Le prix comprend le tour commenté des étangs de la Dombes, le déjeuner avec ¼ de vin et café, la visite libre du Parc des Oiseaux et le spectacle d'oiseaux en vol. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Les excursions

Déjeuner croisière sur la Saône, entre Bresse et Bourgogne



Appréciez le calme et la tranquillité des bords de Saône, la nature préservée et finissez la journée par un retour dans le temps... Tout un programme !



11H : DÉPART DU PORT DE PLAISANCE DE PONT-DE-VAUX

Croisière commentée de 4 heures sur le canal de Pont-de-Vaux et la Saône jusqu'à Tournus aller et retour. Passage de l'écluse de Pont-de-Vaux. Après l'apéritif, vous prendrez le repas à bord dans la salle de restaurant climatisée tout en continuant d'admirer le calme des paysages traversés.



16H : VISITE GUIDÉE DE LA FERME DE LA FORÊT À COURTES

Classée Monument Historique en 1930, la Ferme de la Forêt est un très bel exemple de ferme bressane à colombages et torchis de la fin du XVI^e siècle. Le corps de logis témoigne de l'architecture traditionnelle avec son admirable galerie à motifs cruciformes servant de balcon et sa mystérieuse cheminée sarasine avec sa mitre en forme de clocher pyramidal d'inspiration romane. Particularité : le puits équipé d'une double manivelle rappelant que la ferme fut



divisée entre deux sœurs dont l'entente était très peu cordiale. Le parcours de visite renouvelé évoquera l'alimentation, les techniques de constructions en passant par les activités agricoles.

Pour finir, une pause en extérieur est propice à la flânerie autour du jardin potager, du verger avec ses variétés anciennes et des cultures de maïs et de chanvre.

17H30 : FIN DE L'EXCURSION



Distance journée
15 km



EXCURSION
À PARTIR DE
75,50€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



Menu

Apéritif Kir

*Terrine de brochet à la brunoise provençale,
tapenade de poivrons confits*

*Mijoté de veau à la crème
sur ses tortellinis aux épinards*

Fromage blanc d'Etrez à la crème de Bresse

*Bavarois au Cerdon, brisures de framboises,
biscuit aux amandes, coulis de framboise*

*1 verre de Mâcon blanc AOP
et 1 verre de Côtes-du-Rhône AOP*

Café

VALIDITÉ DU 17 AVRIL AU 12 OCTOBRE sauf le lundi (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la croisière commentée de 4h avec le déjeuner, forfait boissons compris, la visite guidée de la Ferme de la Forêt. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Les excursions

Balade en bord de Saône



Une journée sous le signe de l'art et de l'histoire avec la visite du superbe musée du Domaine des Saveurs-Les Planons, de Trévoux, ville classée « Les plus beaux détours de France », ou de Ars-sur-Formans, ville du Saint Curé.



10H : VISITE DU DOMAINE DES SAVEURS-LES PLANONS

Témoin remarquable de l'architecture bressane, la ferme des Planons vous transporte en 1784 dans la vie d'une famille paysanne. Visite guidée de la ferme bressane admirablement conservée autour de sa cheminée sarrasine, ses dépendances et ses galeries rythmées par des arcades.

Poursuivez ensuite votre parcours par la visite libre du musée qui abrite de magnifiques collections symboliques de la Bresse (volaille de Bresse, gastronomie, émaux bressans, costumes etc...).



DÉJEUNER AU RESTAURANT « ÉMILE JOB »

Une restauration authentique à base de produits frais, à Montmerle-sur-Saône.

15H30 : UNE VISITE À CHOISIR



OPTION 1 : VISITE GUIDÉE DE TRÉVOUX

Capitale de l'ancienne Principauté de Dombes, découvrez Trévoux et son riche patrimoine architectural. Visite de la salle du Parlement de Dombes admirablement conservée avec ses plafonds et murs peints (sous réserve du calendrier des audiences prévues au Parlement).



Suggestion de menu

1 flûte de Crémant Brut

Saucisson brioché Maison Diennet

Grenouilles persillées, gratin dauphinois


Vacherin glacé Maison, vanille framboise

¼ de vin et café

OPTION 2 : VISITE GUIDÉE DU VILLAGE DE ARS-SUR-FORMANS

Chaque année, Ars-sur-Formans reçoit environ 450 000 pèlerins venant marcher sur les pas de Jean-Marie Vianney, le Saint Curé. Découvrez l'histoire de ce modeste prêtre au destin extraordinaire et celle du village à travers une visite guidée qui vous entrainera de la Basilique à la Maison du Saint Curé, en passant par l'église Notre Dame de la Miséricorde et la Chapelle du Coeur.

17H : FIN DE L'EXCURSION

 Distance journée
60km



EXCURSION
À PARTIR DE
52,00€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ D'AVRIL À MI-NOVEMBRE sauf dimanche, lundi et mardi (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite du Domaine des Saveurs-Les Planons (visite guidée de la ferme et visite libre du musée), la visite guidée de la ville de Trévoux ou la visite guidée d'Ars-sur-Formans, le déjeuner avec ¼ de vin et café. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Les excursions

Instants gourmands au village Blanc



Stimulez vos papilles en visitant l'une des plus grandes étapes gourmandes de France : Vonnas et son célèbre chef Georges Blanc (3* au guide Michelin). Découvrez ensuite la cité médiévale de Châtillon-sur-Chalaronne ou le Monastère royal de Brou.**



10H30 : VISITE GUIDÉE DU VILLAGE GOURMAND DE GEORGES BLANC

Au cœur du village emblématique de Vonnas, découvrez le magnifique parc du pigeonier, l'ancienne auberge 1900, les halles... et laissez-vous conter l'histoire de cet ambassadeur de la gastronomie qui s'attache toujours à valoriser les produits du terroir.



DÉJEUNER À VONNAS À « L'ANCIENNE AUBERGE »

Dégustez la cuisine du chef étoilé dans le cadre de l'auberge familiale (ou au château d'Epeyssonnes à Vonnas suivant les disponibilités).

15H30 : UNE VISITE GUIDÉE À CHOISIR



OPTION 1 : VISITE GUIDÉE DE LA CITÉ MÉDIÉVALE DE CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE

Au départ de l'office de Tourisme, découvrez les richesses architecturales de Châtillon-sur-Chalaronne. De la place du Champ de Foire à la Porte de Villars, en passant par la Maison Saint Vincent de Paul et les Halles du XV^e siècle, vous déambulerez dans les ruelles pavées et sur les ponts fleuris. Vous pourrez admirer les décors peints sur certaines façades ou encore la beauté du fleurissement. Une balade d'1km ponctuée de nombreuses haltes où vous sera dévoilée l'histoire de cette charmante cité.



Suggestion de menu

Saumon saumuré au gingembre ou Terrine de foies blonds à l'ancienne, chutney aux mendiants

Quasi de veau en cuisson douce au vin jaune et mariage d'épices, polenta forestière ou Suprême de volaille fermière, sauce crème et riz Pilaf ou Dos de Lieu, beurre battu aux sucres de tomates et estragon, pomme de terre écrasée aux herbes

Gâteau Grand-Mère Blanc à l'orange et sorbet 4 fleurs ou Paris-Bresse au caramiel et chocolat

Forfait boissons : un verre de vin Mâcon Village et un verre de Beaujolais, eau carafe et café

(Choisir le même menu pour l'ensemble du groupe)



OPTION 2 : VISITE GUIDÉE DU MONASTÈRE ROYAL DE BROU

À Bourg-en-Bresse, ce chef d'œuvre de l'art gothique flamboyant brille autant par la finesse de ses dentelles de pierres sculptées que par l'histoire de Marguerite d'Autriche à l'aube de la Renaissance. Découvrez la richesse des décors, des sculptures, des vitraux et tombeaux monumentaux de Marguerite d'Autriche, de Philibert le Beau et de sa mère Marguerite de Bourbon.

17H30 : FIN DE L'EXCURSION



Distance journée
13 km ou 23 km

	OPTION 1 À PARTIR DE 72,50€ / PERSONNE <small>(BASE 30 PERS.)</small>	OPTION 2 À PARTIR DE 78,50€ / PERSONNE <small>(BASE 30 PERS.)</small>	

VALIDITÉ TOUTE L'ANNÉE SAUF EN JANVIER, du mardi au vendredi, sauf les jours fériés (sous réserve disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite guidée du Village Blanc, la visite guidée du Monastère royal de Brou (le Monastère fermant à 17h d'octobre à fin mars il convient de commencer la visite à 15h) ou la visite guidée de Châtillon-sur-Chalaronne, le déjeuner avec le forfait boissons indiqué. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Les excursions

Splendeur du patrimoine bressan



Plongez-vous dans l'histoire de la Bresse et de son riche patrimoine : le Monastère Royal de Brou ou les quartiers anciens de la capitale Bressane, puis immergez-vous dans la vie paysanne du XV^e siècle. Enfin terminez cette journée avec un goûter bressan.

10H : UNE VISITE GUIDÉE À CHOISIR



OPTION 1 : VISITE GUIDÉE DE BOURG-EN-BRESSE

Découvrez le riche passé de la capitale bressane en parcourant les quartiers anciens du centre-ville : maisons à colombages des XV^e et XVI^e siècle, cour intérieure style Renaissance, élégantes façades XVIII^e, l'église Notre-Dame ou encore la porte des Jacobins.



OPTION 2 : VISITE GUIDÉE DU MONASTÈRE ROYAL DE BROU

Pénétrez les secrets d'un joyau du style gothique flamboyant ! Le Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse, construit au XVI^e siècle sur l'ordre de Marguerite d'Autriche vous fascinera par l'exubérance et la finesse de son architecture, ses magnifiques vitraux, les tombeaux princiers, son retable, son jubé en dentelle de pierre, ses stalles et ses trois cloîtres.



DÉJEUNER À LA BRASSERIE LE VERCHÈRE

À Bourg-en-Bresse : le « menu bressan »



14H30 : VISITE GUIDÉE DE L'ÉCOMUSÉE MAISON DE PAYS EN BRESSE

À St-Étienne-du-Bois, découvrez des maisons bressanes du XV^e siècle à pans de bois et torchis avec la célèbre cheminée sarrasine.



Menu bressan

Salade de gésiers

*Poulet fermier à la crème,
gratin de pommes de terre*

Fromage blanc ou fromage sec

Dessert maison au choix

¼ de vin et café

Reconstitution du mode de vie des Bressans du XV^e au XX^e siècle, les vieux métiers, l'évolution de l'agriculture, l'architecture.... A l'issue de la visite nous vous proposons un goûter pour terminer cette journée en toute convivialité (tarte bressane avec jus de pomme ou un verre de vin de Cerdon)

17H30 : FIN DE L'EXCURSION



Distance journée
13 km



OPTION 1
À PARTIR DE
48,50€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)

OPTION 2
À PARTIR DE
55,50€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ D'AVRIL À OCTOBRE, du mardi au samedi (sous réserve disponibilité des prestataires).

Le prix comprend : les visites guidées de Bourg-en-Bresse ou du Monastère de Brou, la visite guidée de l'Écomusée de la Maison de Pays en Bresse, le goûter, le déjeuner avec ¼ de vin et café. Le prix ne comprend pas le transport, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Les excursions

Du vignoble de Cerdon à la Vallée de l'Ain



Confidentielle et pétillante par nature, Cerdon Vallée de l'Ain fait partie des destinations les plus attractives et les plus diversifiées du département. Au fil de la Rivière d'Ain, vous allez découvrir une nature préservée, des paysages uniques, une histoire industrielle et mémorielle forte, des vignes AOC à perte de vue et un vin pétillant unique au monde.



10H : UNE PREMIÈRE VISITE À CHOISIR

La Cuivrerie de Cerdon, les Soieries Bonnet, les Grottes du Cerdon, les gorges de l'Ain ou le Château de Varambon (voir pages suivantes).



DÉJEUNER AU RESTAURANT « LE PANORAMIQUE »

situé sur les hauteurs de Cerdon.



15H : UNE DEUXIÈME VISITE À CHOISIR

La Cuivrerie de Cerdon, les Soieries Bonnet, les Grottes du Cerdon, les gorges de l'Ain ou le Château de Varambon (voir pages suivantes).



Suggestion de menu

*Salade de la rivière (joints de Sandre rôties
au Chardonnay, truite fumée)*

*Potage royal flambé (spécialité)
volaille, bœuf, magret de canard servis
avec des sauces et accompagnés
de petits légumes*

Dessert du Chef

¼ de vin et café

17H : EN OPTION UNE DÉGUSTATION DE VIN

Une fin de journée en toute convivialité avec une dégustation de vin de Cerdon dans un caveau (Adhérent Vignobles & Découvertes). Nos vignerons vous attendent pour vous livrer les secrets du célèbre vin pétillant Bugey-Cerdon*, Méthode Ancestrale (le prix de la dégustation est en supplément).

17H OU 18H : FIN DE L'EXCURSION



CIRCUIT
À PARTIR DE
50,00€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ SUIVANT LES PÉRIODES D'OUVERTURE DES SITES CHOISIS.

Sauf dimanche et lundi (sous réserve de la disponibilité des prestataires).

Le prix comprend 2 visites à choisir parmi les propositions données, le déjeuner avec ¼ de vin et café. Le prix ne comprend pas la dégustation de vin dans un caveau, le transport, les suppléments suivant les visites choisies, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation. *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

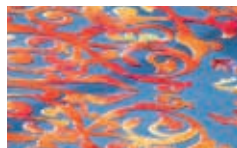
INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Les excursions

Du vignoble de Cerdon à la Vallée de l'Ain

2 VISITES
À CHOISIR
PAYS DE CERDON



LE MUSÉE DES SOIERIES BONNET

Une des plus grandes usines de tissage de soie d'Europe ! Une expérience au cours de laquelle vous admirerez les étoffes uniques des plus grandes maisons (Dior, Chanel...), vous découvrirez le savoir-faire ouvrier et vous vous immergerez dans le fonctionnement d'une usine qui a employé plus de 1200 personnes. Visite guidée des anciens ateliers de tissage et visite libre des expositions permanentes (du 04/03 au 16/11/2025).



LA CUIVRERIE DE CERDON

Témoin d'une aventure industrielle de plus de 150 ans, la Cuivrerie de Cerdon vous propose une incroyable immersion dans les secrets des ateliers. Visite en semi-autonomie : à votre arrivée, un guide vous accueille pour une introduction historique. Puis, au cours de votre découverte, vous assisterez à des démonstrations sur des machines historiques entièrement restaurées (du 07/02 au 16/11/2025). A noter : 600 m de marche à pied pour accéder à la Cuivrerie.



LES GROTTES DU CERDON

Venez découvrir un monde venu du fond des âges ! Rejoignez l'entrée des Grottes à pied (10 minutes de marche), puis poursuivez un cheminement étrange, surprenant et grandiose, résultat du lent travail des eaux tumultueuses des grandes périodes glaciaires. Vous pourrez ensuite rejoindre l'abri autrefois habité par nos ancêtres et profiter d'un panorama inédit sur le vignoble. Une visite guidée d'environ 1h30 (de mi-avril à fin octobre).

CIRCUIT COMMENTÉ DES GORGES DE L'AIN

Site naturel remarquable, les gorges de l'Ain vous offrent 40 km d'émerveillement au fil de l'eau. Riches d'une faune et d'une flore diversifiées et d'un parcours jalonné de hameaux et d'édifices d'art, l'enchantement guette le visiteur du début à la fin. Circuit avec votre autocarconseillé d'avril à octobre de préférence l'après-midi.

VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE VARAMBON

Surplombant le petit village médiéval de Varambon, cette propriété de pierres, briques et ardoises est nichée au cœur d'un parc boisé de cèdres du Liban. Le temps d'une visite, suivez le propriétaire du château qui vous en fera découvrir tous les secrets (le samedi).



Les excursions

Le Monastère royal de Brou et Pérouges : deux joyaux du patrimoine de l'Ain



**Une journée pour visiter deux « incontournables » de l'Ain.
Voilà un programme alléchant !**



9H30 : VISITE GUIDÉE DU MONASTÈRE ROYAL DE BROU

Pénétrez les secrets d'un joyau du style gothique flamboyant ! Le Monastère royal de Brou construit au XVI^e siècle vous ouvre ses portes. Découvrez la richesse des décors, des sculptures, des vitraux, des stalles, du jubé (l'un des rares conservé en France), des tombeaux monumentaux de Marguerite d'Autriche, de Philibert le Beau et de sa mère Marguerite de

Bourbon. Les fastes du gothique flamboyant s'épanouissent à profusion dans cette dentelle de pierre. Ce ne sont que cannelures, niches, arcatures, archivolttes festonnées, feuilles de choux frisés... formant un exceptionnel ensemble artistique à l'aube de la Renaissance.



DÉJEUNER AU « RELAIS DE LA TOUR »

Au cœur de la cité médiévale de Pérouges.



15H : VISITE GUIDÉE DU VILLAGE MÉDIÉVAL DE PÉROUGES

Visite guidée de Pérouges, ancien village de tisserands du XIII^e siècle, classé comme l'un des plus beaux villages de France : ruelles pavées, remparts, église forteresse, place du tilleul... Vous serez séduits par ce joyau qui a traversé les siècles (prévoir des chaussures plates).



Suggestion de menu

Salade de nos pâtures (« cervelle de canut », comté, Bleu de Bresse, maïs, tomate) ou duo de caillette ardéchoise et rosette de Lyon

Cuisse de poule confite accompagnée de ses légumes d'antan ou jambon chaud à l'os sauce moutarde, purée maison et tomate marjolaine

Nougat glacé et son coulis

Vin de producteur en pot et café

(Choisir le même menu pour tout groupe)



DÉGUSTATION DE LA GALETTE DE PÉROUGES

Pour terminer cette journée nous vous proposons de déguster la fameuse «galette Pérougienne» accompagnée d'un verre de vin pétillant de Cerdon* dans un restaurant typique du village.

17H30 : FIN DE L'EXCURSION



Distance journée
55km



EXCURSION
À PARTIR DE

55,00€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ TOUTE L'ANNÉE sauf le vendredi (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite guidée du Monastère royal de Brou et de Pérouges, le déjeuner avec ¼ de vin et café, la dégustation de galette accompagnée de vin de Cerdon. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Les excursions

Châtillon-sur-Chalaronne, « petite Venise de la Dombes »



Une balade magique au cœur de la cité médiévale et la découverte des étangs de la Dombes.



10H : CIRCUIT COMMENTÉ DES ÉTANGS DE LA DOMBES

Territoire aux mille étangs, la Dombes révèle des paysages et des couleurs changeant au fil des saisons. Dans ce décor cohabite une faune incroyablement riche, à commencer par les oiseaux. Arrêtez-vous avec votre guide au bord d'un étang pour comprendre leur histoire, la pêche traditionnelle et découvrez cette

nature préservée (circuit d'environ 42 km avec votre autocar au départ de Châtillon-sur-Chalaronne).



DÉJEUNER À « L'AUBERGE DE MONTESSUY »

À Châtillon-sur-Chalaronne.



14H : VISITE GUIDÉE DE LA CITÉ MÉDIÉVALE "EN NOIR ET BLANC"

Découvrez Châtillon-sur-Chalaronne lors d'une visite en noir et blanc. Voyagez dans le temps des années 1900 aux années 60 pour découvrir la ville avec des vues monochromes. Parcourez la promenade, la Place de la Bascule et les rues jalonnées de nombreux commerçants : quincailliers, réparatrice de parapluies, marchands de vélocipèdes, modistes, maréchal-ferrants, bouchers, boulangers... Vous serez transportés dans l'ambiance des foires qui rythmaient la vie des Châtillonnais.



Suggestion de menu

Kir « Montessuy »

*Traditionnel gâteau bressan
aux foies de volailles et crème homardine*

*Filet mignon de cochon
« juste cuisson » jus réduit*

Gratin bressan et légumes de saison

Royal au chocolat « croustillant spéculoos »

¼ de vin et café



16H : VISITE LIBRE DU MUSÉE DU TRAIN MINIATURE

Entre réel et imaginaire, un fabuleux spectacle miniature, unique en France, ponctué par de multiples scènes qui vous emportent des Alpes jusqu'en Provence en passant par Lyon.

17H30 : FIN DE L'EXCURSION



Distance journée
30km



EXCURSION
À PARTIR DE

46,00€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ TOUTE L'ANNÉE sauf le dimanche et le lundi (sous réserve de disponibilité des prestataires).

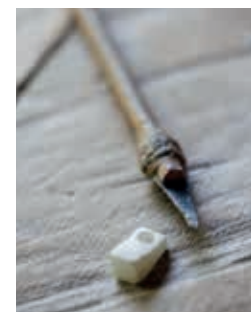
Le prix comprend la visite guidée de Châtillon-sur-Chalaronne, la visite libre du musée du train miniature, le tour commenté des étangs, le déjeuner avec le forfait boissons indiqué. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Les excursions

De la préhistoire à l'industrie



Une journée étonnante pour découvrir le monde de la préhistoire en parcourant les Grottes du Cerdon et le monde de l'industrie avec l'entreprise Rotin Filé, spécialiste du rotin sous toutes ses formes. Passionnant !



VISITE GUIDÉE DES GROTTES DU CERDON

Nichées dans un écrin de verdure, les Grottes du Cerdon, parc de loisirs préhistoriques, vous font découvrir un monde venu du fond des âges ! Rejoignez l'entrée du domaine souterrain des Grottes à pied (10 minutes de marche). Puis dans le lit de la rivière aujourd'hui disparue, vous poursuivrez un cheminement étrange,

surprenant et grandiose, résultat du lent travail des eaux tumultueuses des grandes périodes glaciaires du début du Quaternaire. Selon vos possibilités, vous pourrez ensuite rejoindre l'abri rocheux autrefois habité par nos ancêtres et profiter d'un panorama inédit sur le vignoble de Cerdon. Le passage sous un porche majestueux conclut cette visite d'environ 1h30.



DÉJEUNER AU RESTAURANT LE PARC À SAINT JEAN LE VIEUX



15H : VISITE GUIDÉE DE L'ENTREPRISE ROTIN FILÉ

Installé à Pont d'Ain, l'entreprise Rotin-filé créée en 1937 est spécialiste du rotin sous toutes ses formes : cannage, rempaillage, outils, raphia, paille des marais et paille de seigle... Partez à la découverte de ce matériau aux propriétés uniques



Suggestion de menu

Salade de chèvre chaud

Rôti de veau Marsala et Tagliatelles

Tiramisu

¼ de vin en pichet

Café

permettant un usage très varié allant du mobilier à la décoration en passant par d'autres utilisations bien plus surprenantes. Pousser la porte de cette entreprise, c'est rencontrer des personnes passionnées désireuses de vous transmettre leur savoir-faire unique.

Fin de la visite par la « Jungle », lieu le mieux gardé de l'entreprise !

17H30 : FIN DE L'EXCURSION



Distance journée
29km



EXCURSION
À PARTIR DE

46,00€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ DE MI-AVRIL À FIN OCTOBRE du mardi au samedi
(sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite guidée des Grottes du Cerdon et de l'entreprise Rotin Filé, le déjeuner avec ¼ de vin et café. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments et dépenses personnelles.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Les excursions

L'étang et ses facettes



La Dombes, pays aux 1000 étangs vous dévoile ses secrets et vous invite à découvrir ou redécouvrir son poisson emblématique : la carpe !



10H : CIRCUIT COMMENTÉ DES ÉTANGS DE LA DOMBES

Plongez dans l'histoire des étangs de la Dombes, première région piscicole en eau douce de France. Percez les secrets de l'exploitation des étangs, de leur faune et de leur flore exceptionnelles. La balade est ponctuée d'arrêts au bord des étangs pour admirer la beauté des paysages et observer les oiseaux (circuit d'environ 42 km avec votre autocar au départ de Châtillon-sur-Chalaronne).



11H30 : DÉGUSTATION DE PRODUITS DE LA DOMBES

Savourez la carpe, poisson emblématique de la Dombes, déclinée sous forme de rillettes. Fumée ou encore aromatisée (citron, tomate, piment...), servie sur des toasts, cette spécialité dombiste réglera vos papilles. Accompagnée d'un verre de vin blanc du Bugey ou d'un jus de fruit local, c'est l'assurance d'une dégustation conviviale et gourmande.



DÉJEUNER À « L'AUBERGE DE MONTESSUY »

À Châtillon-sur-Chalaronne.



14H30 : VIDÉO SUR LA PÊCHE D'ÉTANGS EN DOMBES

La pêche d'étang est une tradition automnale et ancestrale. À travers une vidéo commentée, découvrez, toute l'année, ce moment exceptionnel. Les termes tels que thou, seillette, gruyère ou arvot, propres à la culture de la Dombes et à la pêche d'étang, n'auront plus de secrets pour vous.



Suggestion de menu

Kir « Montessuy »

*Bavarois de carpe de nos étangs,
crème légère au poisson fumé*

*Suprême de volaille à la crème et Savagnin du
Jura*

Gratin bressan et légumes de saison

Faisselle de fromage blanc

Royal au chocolat « croustillant spéculoos »

¼ de vin et café



15H15 : MAROQUINERIE ET PEaux DE CARPES

Maroquinière d'art, Amarande vous expliquera comment valoriser et travailler les peaux de carpes de Dombes pour créer des objets en cuir de carpe. Démonstration de la fabrication d'un objet.

16H30 : FIN DE L'EXCURSION



Distance journée
45km



EXCURSION
À PARTIR DE

49,50€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ TOUTE L'ANNÉE sauf le dimanche et le lundi (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend le circuit commenté des étangs, la dégustation de produits de la Dombes, le déjeuner avec le forfait boissons indiqué, la vidéo sur la pêche, l'atelier démonstration du cuir de carpe. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation. *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Les excursions

Escapade en Bresse



Découvrez la Bresse authentique en dégustant la fameuse volaille de Bresse à la crème et en visitant des lieux emblématiques avec votre guide qui vous accompagnera toute la journée.



9H30 : VISITE GUIDÉE DE L'APOTHICAIERIE DE L'HÔTEL DIEU À BOURG-EN-BRESSE

Cette apothicairerie a la particularité de posséder encore son laboratoire. Là, tous les instruments nécessaires à la préparation des médicaments sont conservés en état (pressoir, alambic, col de cygne...). Quant aux deux autres pièces aux boiseries du XVIII^e,

elles renferment une importante variété de pots et de boîtes destinés à la conservation des plantes.



CIRCUIT COMMENTÉ DU BOCAGE BRESSAN

Départ pour un circuit commenté en Haute-Bresse avec votre autocar. Votre guide vous dévoilera les spécificités de ce terroir : histoire, architecture, agriculture et élevage.



DÉJEUNER À « L'AUBERGE DU COLOMBIER »

À Vernoux, dégustation du fameux "poulet de Bresse à la crème".



15H30 : VISITE GUIDÉE DE LA FERME DE LA FORÊT À COURTES

Classée Monument Historique en 1930, la Ferme de la Forêt est un très bel exemple de ferme bressane de la fin du XVI^e siècle.



Menu

Charcuterie
(terrine de campagne + saucisson)

Salade paysanne

Poulet de Bresse à la crème
accompagné de gratin dauphinois

Fromage blanc et crème de Bresse

Tarte bressane

¼ de vin et café

Le corps de logis témoigne de l'architecture traditionnelle avec sa galerie à motifs et sa cheminée sarrasine. Le parcours de visite renouvelé évoquera l'alimentation, les techniques de constructions en passant par les activités agricoles. Pour finir, une pause en extérieur est propice à la flânerie autour du jardin potager, du verger avec ses variétés anciennes et des cultures de maïs et de chanvre.

18H : FIN DE L'EXCURSION



Distance journée
120km



EXCURSION
À PARTIR DE

68,00€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ DU 1^{ER} MAI AU 15 NOVEMBRE, du mardi au samedi.
(sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite guidée l'apothicairerie de Bourg-en-Bresse, l'accompagnement par un guide pour la journée, le déjeuner avec ¼ de vin et café, la visite guidée de la Ferme de la Forêt. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Les excursions

Au fil de l'eau, au gré des vins...



**Le Bugey, terre de convivialité vous accueille pour une journée savoureuse !
Du bonheur dans le verre avec la visite du Caveau Bugiste et la découverte du Bugey au fil de l'eau.**



10H : LE CAVEAU BUGISTE DANS LE VILLAGE DE VONGNES

Niché au sommet du village, le Caveau Bugiste (Adhérent Vignobles & Découvertes) vous ouvre ses portes pour une visite très instructive. Après avoir flâné dans le village réputé pour son fleurissement et son architecture traditionnelle bugiste, vous

pourrez voir le Vinorama « Tourisme, viticulture et gastronomie au pays de Brillat-Savarin » qui présente l'Ain, le Bugey, son vignoble... Vous saurez tout sur la culture de la vigne, la vinification, les différents cépages, la distillation... Visite du musée des Traditions vigneronnes : vous découvrirez une riche collection d'outils et d'objets viti-vinicoles.

Pour clore agréablement cette matinée, nous vous proposons une dégustation de vins de leur production en AOC Bugey et IGP Coteaux de l'Ain*.



DÉJEUNER À « L'AUBERGE DE CONTREVOZ »

Une cuisine élaborée à partir de produits frais et de saison.



Suggestion de menu

Le marbré de poisson de lac en habit de jambon de pays, sa vinaigrette de légumes

Le filet mignon de porc en marinade de Pinot noir du Bugey, sa pomme surprise au Comté de Brénod

le glacé meringué aux sorbets de saison, son coulis, son financier

Un verre de vin du Bugey et café



15H30 : CROISIÈRE COMMENTÉE SUR LE HAUT-RHÔNE

Une croisière d'1h50 commentée par le Capitaine : embarquement à Lavours-La Paillière pour une balade sur le Rhône canalisé avec passage de l'écluse, le canal de Savières et le nord du Lac du Bourget puis retour. Débarquement dans le village de Chanaz (possibilité de visite libre du village).

17H30 : FIN DE L'EXCURSION



Distance journée
32km



EXCURSION
À PARTIR DE
57,00€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ TOUTE L'ANNÉE sauf samedi, dimanche et lundi
(sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite et dégustation au caveau, le déjeuner avec ¼ de vin et café, la croisière commentée. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation. *L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Les excursions

Escapade médiévale à l'Abbaye d'Ambronay et la cité de Pérouges



Découverte historique ou insolite, à vous de choisir ! L'abbaye d'Ambronay et la cité médiévale de Pérouges vous promettent un retour dans le temps. Venez vivre une journée d'histoire en parcourant les cloîtres de l'Abbaye Bénédictine et en déambulant dans les ruelles de Pérouges, joyau du Moyen-Age.



10H30 : VISITE DE L'ABBAYE BÉNÉDICTINE D'AMBRODAY

Plus de 1000 ans d'histoire vous attendent à l'Abbaye fondée au IX^e siècle par Saint Bernard, officier de Charlemagne. Découvrez son magnifique cloître gothique, ses tours de défense, la sérénité de son abbatale et percez ses secrets : qui a vécu en ces lieux ? Que nous racontent ces pierres ?



DÉJEUNER À L'HOSTELLERIE DU VIEUX PÉROUGES

Dégustez des plats régionaux dans une des plus vieilles auberges de France tenue par la famille Thibaut depuis 1912 et située au cœur de la cité médiévale. Service en costume.



Suggestion de menu

Salade de queues d'écrevisses

*Fricassée de volaille à la crème
et aux champignons*

Gratin dauphinois

*Galette de Péruges
et son tupin de crème*

Sorbets maison

¼ de Gamay du Bugey (rouge) et café



15H : VISITE GUIDÉE DE PÉROUGES

Classée parmi les « Plus Beaux Villages de France », cette ancienne bourgade de marchands du XIII^e siècle abrite derrière ses remparts, un dédale de ruelles pavées de galets et un patrimoine unique. Retour au Moyen-Age garanti au cours d'une visite guidée instructive et pittoresque (prévoir des chaussures plates).

17H : FIN DE L'EXCURSION



Distance journée
48km



EXCURSION
À PARTIR DE

75,00€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ TOUTE L'ANNÉE sauf mercredi et jeudi (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite guidée de l'Abbaye d'Ambronay, la visite guidée de Péruges, le déjeuner avec vin et café. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Les excursions

Découverte du Bugey authentique



*Visitez Belley sous le signe du célèbre gastronome Brillat-Savarin
et découvrez un lieu de souvenir de portée nationale, la Maison d'Izieu.*



10H : VISITE GUIDÉE DE BELLEY

Capitale historique et religieuse du Bugey, Belley vous dévoile sa richesse culturelle et architecturale. Dans les pas d'un accompagnateur averti, laissez-vous entraîner à la découverte d'anciens couvents, poussez les portes de riches cours intérieures et sillonnez rues et ruelles sur les traces du passé.



DÉJEUNER À « L'AUBERGE DE CONTREVOZ »

Une cuisine élaborée à partir de produits frais et de saison.



15H : VISITE GUIDÉE DE LA MAISON D'IZIEU

Ce lieu d'histoire et de mémoire perpétue le souvenir des enfants et des adultes juifs qui y avaient trouvé refuge de mai 1943 à la rafle du 6 avril 1944.



Attaché au présent et tourné vers l'avenir, le lieu suscite la réflexion sur le crime contre l'humanité et les circonstances qui l'engendrent, ainsi que sur l'intolérance et le racisme. Visite des expositions.

17H30 : FIN DE L'EXCURSION



Distance journée
36km



EXCURSION
À PARTIR DE
55,50€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ TOUTE L'ANNÉE sauf samedi, dimanche et lundi
(sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite guidée de Belley et de la Maison d'Izieu, le déjeuner avec ¼ de vin et café.
Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Suggestion de menu

*Les rillettes de truite rose aux aromates
et vin du Bugey*

*La ballotine de poulet fermier de l'Ain
à la crème de Bresse*

*La galette de pommes de terre aux oignons
et lard fumé*

*Le tiramisù arabica et amandes,
sa tuile gruë*

Un verre de vin du Bugey et café



Les excursions

L'expérience de la révolution industrielle



Du cuivre à la soie, en passant par le Japon et l'Orient, sans oublier quelques vues imprenables sur le vignoble de Cerdon... L'aventure industrielle commence ici ! Au programme : immersion totale au coeur d'une ancienne cuivrerie de renommée internationale et de l'une des plus grandes usines de tissage de soie d'Europe !



10H : VISITE DE LA CUIVRERIE DE CERDON

Témoign d'une aventure industrielle de plus de 150 ans, la Cuivrerie de Cerdon vous proposent une incroyable immersion dans les secrets des ateliers. Visite en semi-autonomie : à votre arrivée, un guide vous accueille pour une introduc-

tion historique. Puis, au cours de votre découverte, vous assisterez à des démonstrations sur des machines historiques entièrement restaurées. A noter : 600 m de marche à pied pour accéder à la Cuivrerie.



DÉJEUNER AU RESTAURANT « LE PANORAMIQUE »

Situé sur les hauteurs de Cerdon.



15H : VISITE DU MUSÉE DES SOIERIES BONNET

Une des plus grandes usines de tissage de soie d'Europe ! Une expérience au cours de laquelle vous admirerez les étoffes uniques des plus grandes maisons (Dior, Chanel...), vous découvrirez le savoir-faire



Suggestion de menu

Terrine de truite fumée Maison

Quenelle de Brochet soufflée
sauce crustacés

Dessert du Chef

¼ de vin et café

ouvrier et vous vous immergerez dans le fonctionnement d'une usine qui a employé plus de 1200 personnes. Visite guidée des anciens ateliers de tissage et visite libre des expositions permanentes.

17H : FIN DE L'EXCURSION



Distance journée
17km



EXCURSION
À PARTIR DE
51,50€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ DU 4 MARS AU 16 NOVEMBRE sauf dimanche et lundi
(sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite de la Cuivrierie de Cerdon et des Soieries Bonnet, le déjeuner avec ¼ de vin et café. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Les excursions

Bruits d'histoire dans le Haut-Bugey et le pays du Cerdon



Après une matinée dédiée à l'Histoire et à la Résistance dans l'Ain, découvrez selon vos envies l'histoire d'un patrimoine industriel étonnant ou laissez-vous conter l'histoire ferrovière locale par des passionnés.



10H : MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE L'AIN

Un parcours vivant et accessible sur la 2nde Guerre mondiale en France et dans l'Ain : visite guidée de l'exceptionnelle collection d'affiches, objets du quotidien, uniformes, témoignages qui perpétuent le travail de mémoire.



DÉJEUNER AU RESTAURANT « LE PANORAMIQUE »

Situé sur les hauteurs de Cerdon.

15H30 : UNE VISITE À CHOISIR



OPTION 1 : VISITE GUIDÉE DES GLACIÈRES DE SYLANS

Les glacières de Sylans commercialisaient la glace extraite du lac jusqu'en 191. Aujourd'hui subsistent d'importants vestiges aménagés pour la visite. Avec votre guide, retournez 140 ans en arrière sur l'un des plus gros sites d'exploitation de glace naturelle et laissez-vous conter l'histoire de ce patrimoine industriel.



Suggestion de menu

Salade paysanne

Paleron de porc confit
à la graine de moutarde


Dessert du Chef

¼ de vin et café

OPTION 2 : VISITE GUIDÉE DU MUSÉE DU CHEMINOT

Retrouvez des passionnés de l'histoire ferroviaire locale à Ambérieu-en-Bugey. En parcourant les 950 m² de collections présentées au public, vous revivrez l'histoire qui lie le chemin de fer à la ville et serez captivés par les bénévoles qui ont fondé ce musée pour sauvegarder la mémoire de ce patrimoine industriel pour les générations futures.

17H : FIN DE L'EXCURSION

 Distance journée
48km



OPTION 1
À PARTIR DE

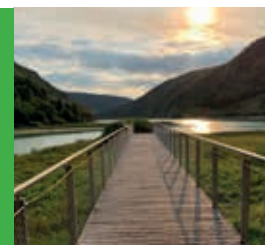
46,00€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)

OPTION 2
À PARTIR DE

42,50€

/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ DE MI-MARS À MI-NOVEMBRE,
sauf dimanche, lundi et mardi (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend la visite guidée du Musée de la Résistance, des glaciers de Sylans ou du Musée du Cheminot, le déjeuner avec ¼ de vin et café. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98



Les excursions

Prenez de la hauteur dans le Pays de Gex



Entre les crêtes des plus hauts sommets du Jura et les eaux bleues du Lac Léman, le Pays de Gex ne manque pas d'atouts. Laissez-vous guider pour une journée savoureuse sur les traces de Voltaire !

Rendez-vous à 9h30 à Chézery-Forens avec votre guide qui vous accompagnera tout au long de cette journée. Pour le confort des visites, le groupe sera divisé en deux et les visites se feront en alternance.



VISITE DE LA FROMAGERIE DE L'ABBAYE

Visite commentée de l'une des quatre dernières fromageries à produire le Bleu de Gex. Initiez-vous aux différentes

étapes de la fabrication et découvrez comment sont transformées 320 tonnes de fromage par an.



VISITE DE LA SAVONNERIE FERRONNE

Venez réveiller tous vos sens (la vue, le toucher, l'odorat...) au cours d'une visite sensorielle de la savonnerie. Ingrédients, processus de fabrication, norme cosmétique européenne... Le savon n'aura plus de secret pour vous !



VISITE DE LA VALLÉE DE LA VALSERINE

Découverte en autocar de la vallée de la Valsérine et son patrimoine.



DÉJEUNER AU RESTAURANT « LA COURONNE » AU COL DE LA FAUCILLE

Spécialités locales face au panorama de la chaîne des Alpes.



Suggestion de menu

Feuilleté aux champignons au vin jaune

*Saucisse de Montbéliard
sauce au Bleu de Gex et gratin de crozets*

Tarte tatin

¼ de vin et café



15H30 : VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE VOLTAIRE

C'est à Ferney, à proximité de Genève que Voltaire se réfugia en 1759. Il reconstruit son château, aménage le parc, n'hésitant pas à travailler de ses propres mains. Devenu « aubergiste de l'Europe » en accueillant les personnalités de l'époque, le philosophe du siècle des Lumières passa ses 20 dernières années dans son château labellisé « Maison des Illustres ». En plus de son Traité sur la tolérance, il y écrivit près de 6 000 lettres.

17H : FIN DE L'EXCURSION



Distance journée
53km



VALIDITÉ DU 10 MAI AU 30 SEPTEMBRE, sauf dimanche
(sous réserve de disponibilité des prestataires).

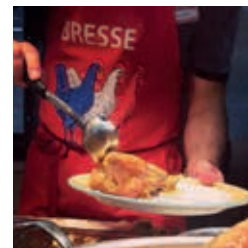
Le prix comprend l'accompagnement 1 journée par un guide de l'office de Tourisme, la visite commentée de la fromagerie, la visite guidée du Château de Voltaire, le déjeuner avec ¼ de vin et café. Le prix ne comprend pas le transport, les suppléments week-end ou jours fériés, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98

Les essentiels de la Bresse et de la Dombes



*Deux territoires, deux caractères :
la Bresse avec son bocage, ses fermes à
pans de bois, son histoire où l'Homme et
la nature sont si liés, et la Dombes avec
ses étangs, ses oiseaux et sa biodiver-
sité. Imprégnez-vous de ces deux pays
gourmands le temps d'un séjour dans
l'Ain.*



SÉJOUR 2 JOURS & 1 NUIT

1^{er} JOUR

**AU COEUR
DE LA BRESSE**



VISITE GUIDÉE DE L'ECOMUSÉE MAISON DE PAYS EN BRESSE

à Saint-Étienne-du-Bois, découverte des maisons bressanes du XV^e siècle à pans de bois et en torchis avec la célèbre cheminée sarrasine. Reconstitution du mode de vie des Bressans du XV^e au XX^e siècle, les vieux métiers, l'évolution de l'agriculture, l'architecture, le folklore....



DÉJEUNER DANS UN RESTAURANT À BOURG-EN-BRESSE (OU ENVIRONS)



VISITE GUIDÉE DU MONASTÈRE ROYAL DE BROU

Pénétrez les secrets d'un joyau du style gothique flamboyant... Le Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse construit au XVI^e siècle, sur

l'ordre de Marguerite d'Autriche, vous ouvre ses portes. Visite guidée de l'Église de Brou, ses tombeaux princiers, son retable, son jubé de pierre, ses stalles et ses trois cloîtres. Visite libre du musée.



INSTALLATION AU BEST WESTERN HÔTEL DE FRANCE*** À BOURG-EN-BRESSE

Dîner à la brasserie « Place Bernard », propriété du chef étoilé Georges Blanc.

2^e JOUR

**LA DOMBES
AUX MILLE ÉTANGS**



VISITE GUIDÉE DE CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE

Visite guidée le long des rues fleuries de la cité de Châtillon-sur-Chalaronne (halles du XV^e siècle, ponts fleuris, maisons à pans de bois...).



DÉJEUNER DANS UN RESTAURANT À CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE



VISITE LIBRE DU PARC DES OISEAUX

Une expérience unique, un tour du monde ornithologique et botanique sans frontières. Avec 2500 oiseaux de 250 espèces différentes sur 35 hectares, le Parc possède l'une des collections les plus importantes d'Europe. Cheminez librement et observez les oiseaux évoluer en toute liberté au sein de 24 espaces de vie à l'image des paysages du monde dans un écosystème en harmonie.

Spectacle d'oiseaux en vol

Un ballet de couleurs et de délicatesse (sous réserve des conditions météo).

FIN DU SÉJOUR



SÉJOUR
À PARTIR DE
231,00€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ D'AVRIL À MI-NOVEMBRE (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend les visites guidées ou libres selon le programme, les déjeuners avec ¼ de vin et café, l'hébergement 1 nuit en hôtel*** en demi-pension, avec ¼ de vin et café / base chambre double, le spectacle d'oiseaux en vol, la taxe de séjour. Le prix ne comprend pas le transport, le supplément chambre individuelle, les suppléments week-end et jours fériés, les services d'un accompagnateur dans le car, les dépenses personnelles, l'assurance annulation.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98

Des instants à vivre dans l'Ain



C'est l'histoire d'une régente qui a fait bâtir un Monastère, d'un village fortifié qui a résisté à l'ennemi, de la vie rurale et de la vie en usine... Bref, c'est l'histoire de l'Ain et c'est à découvrir !



SÉJOUR 4 JOURS & 3 NUITS

1^{er} JOUR

CITÉ MÉDIÉVALE ET PRODUITS DE LA DOMBES

Arrivée à Bourg-en-Bresse en fin de matinée



DÉJEUNER DANS UN RESTAURANT DE LA VILLE



VISITE COMMENTÉE DU MONASTÈRE ROYAL DE BROU

Pénétrez les secrets d'un joyau du style gothique flamboyant ! Le Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse construit au XVI^e siècle, sur l'ordre de Marguerite d'Autriche, vous ouvre ses portes. Visite guidée de l'Église, ses tombeaux princiers, son retable, son jubé de pierre (l'un des rares conservés en France), ses stalles et ses trois cloîtres. Visite libre du musée.



INSTALLATION À L'HÔTEL MERCURE**** À BOURG EN BRESSE

Apéritif de bienvenue.
Dîner (menu 2 plats) et nuitée.

2^e JOUR

LA BRESSE TRADITIONNELLE



CIRCUIT COMMENTÉ DES GORGES DE L'AIN

Site naturel remarquable, les gorges de l'Ain vous offrent 32 km d'émerveillement et de bonheur au fil de l'eau. Riches d'une faune et d'une flore diversifiées et d'un parcours jalonné de hameaux et d'édifices d'art, de la préhistoire à nos jours, l'enchantement guette le visiteur du début à la fin. (Circuit avec votre autocar au départ de Poncin)



DÉJEUNER DANS UN RESTAURANT À SAINT-JEAN-LE-VIEUX



VISITE GUIDÉE DE L'ENTREPRISE ROTIN FILÉ

Installée à Pont d'Ain, l'entreprise Rotin-filé crée en 1937 est spécialiste du rotin sous toutes ses formes : cannage, rempaillage, outils, raphia, paille des marais et paille de seigle...

Partez à la découverte de ce matériau aux propriétés uniques permettant un usage très varié allant du mobilier à la décoration en passant par d'autres utilisations bien plus surprenantes. Pousser la porte de cette entreprise, c'est rencontrer des personnes passionnées désireuses de vous transmettre leur savoir-faire unique. Fin de la visite par la « Jungle » lieu le mieux gardé de l'entreprise !



VISITE ET DÉGUSTATION DE VIN DE CERDON

Terminez cette journée en toute convivialité en visitant une cave et en dégustant un verre de vin de Cerdon Méthode Ancestrale accompagné de galette du Bugey.



DÎNER ET NUITÉE À L'HÔTEL



3^e JOUR

LE PAYS DE CERDON

VISITE COMMENTÉE DES GROTTES DE CERDON

Nichées dans un écrin de verdure, les grottes vous feront découvrir un monde venu du fond des âges. Vous rejoindrez l'entrée du domaine souterrain à pied (10 min de marche) puis dans le lit de la rivière aujourd'hui disparue, vous poursuivrez un cheminement grandiose résultat du lent travail des eaux tumultueuses des périodes glaciaires. Selon vos possibilités, vous pourrez ensuite rejoindre l'abri rocheux et admirer le panorama sur le vignoble (prévoir de bonnes chaussures et un vêtement chaud même en été, car passage à 4°).



DÉJEUNER DANS RESTAURANT SUR LES HAUTEURS DE CERDON



VISITE GUIDÉE DE LA CUIVRERIE DE CERDON

Témoin d'une aventure industrielle de plus de 150 ans, la Cuivrierie de Cerdon vous offre une incroyable immersion dans les secrets des ateliers. Visite en semi-autonomie : à votre arrivée, un guide vous accueille pour une introduction historique. Puis, au cours de votre découverte, vous assisterez à des démonstrations sur des machines historiques entièrement restaurées. A noter : l'autocar devra se garer au parking St Vincent en bas du village puis comptez environ 600 m à pied pour monter à la Cuivrierie (possibilité de navette).



DÎNER ET NUITÉE À L'HÔTEL

4^e JOUR

CITÉ MÉDIÉVALE DE PÉROUGES

VISITE GUIDÉE DE LA CITÉ MÉDIÉVALE DE PÉROUGES

Visite guidée de Pérouges, ancien village de tisserands du XIII^e siècle, classé aujourd'hui comme l'un des plus beaux villages de France : ruelles pavées, remparts, église forteresse, place du tilleul... vous serez séduits par ce joyau qui a traversé les siècles (prévoir des chaussures plates).



DÉJEUNER DANS UN RESTAURANT DE PÉROUGES

Au coeur de la cité médiévale.

15H : FIN DU SÉJOUR





SÉJOUR
À PARTIR DE
451,50€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ DE MI-MAI À FIN OCTOBRE (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend les visites guidées ou libres selon le programme, les déjeuners avec ¼ de vin et café, l'hébergement 3 nuits en hôtel**** en demi-pension avec ¼ de vin et café, base chambre double + apéritif de bienvenue le 1^{er} soir, la dégustation de vin, la taxe de séjour. Le prix ne comprend pas le transport, le supplément chambre individuelle, les suppléments week-end et jours fériés, l'assurance annulation et les dépenses personnelles.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98

L'Ain, des plaisirs à partager



*Dans l'Ain, nous aimons vous faire partager de précieux instants...
Campagne ou montagne, les décors s'animent au fil des saisons au coeur d'un territoire fier et innovant. L'Ain, surprend d'abord, enchante ensuite et passionne définitivement.*



SÉJOUR 6 JOURS & 5 NUITS

1^{er} JOUR

ARRIVÉE
DANS L'AIN



INSTALLATION À L'HÔTEL MERCURE**** À BOURG EN BRESSE

Apéritif de bienvenue.
Dîner (menu 2 plats) et nuitée.

2^e JOUR

DÉCOUVERTE
DE LA BRESSE



VISITE GUIDÉE DE L'APOTHICAIERIE À BOURG-EN- BRESSE

L'Apothicaire de l'Hôtel Dieu a la particularité de posséder encore son laboratoire ce qui est très rare. Là, tous les instruments nécessaires à la préparation des médicaments sont conservés (pressoir, alambic, col de cygne...). Deux autres pièces aux boiseries du XVIII^e, présentent une importante collection de pots et de boîtes destinés à la conservation des plantes.



DÉJEUNER DANS UNE FERME AUBERGE À VERNOUX

Dégustez le « poulet de Bresse à la crème ».



VISITE GUIDÉE DE LA FERME DE LA FORÊT À COURTES

Classée Monument Historique en 1930, la Ferme de la Forêt est un très bel exemple de ferme bressane de la fin du XVI^e siècle. Le corps de logis témoigne de l'architecture traditionnelle avec sa galerie à motifs et sa cheminée sarrasine. Le parcours de visite évoquera notamment l'alimentation, les techniques de constructions et les activités agricoles. Pour finir, une pause en extérieur est propice à la flânerie autour du jardin potager.



DÎNER ET NUITÉE À L'HÔTEL

3^e JOUR

LA DOMBES
AUX MILLE ÉTANGS



CIRCUIT COMMENTÉ DES ÉTANGS DE LA DOMBES

Rendez-vous avec votre guide à Châtillon-sur-Chalaronne et départ pour un circuit commenté des étangs de la Dombes, en autocar. Arrêts au bord d'étangs pour comprendre leur histoire, leurs cycles, la pêche traditionnelle et découvrir la faune et la flore locale (balade d'environ 30 km).



DÉJEUNER DANS UN RESTAURANT LOCAL

Dégustez les spécialités de la Dombes.



VISITE GUIDÉE DE CHÂTILLON- SUR-CHALARONNE

Retrouvez votre guide pour la visite commentée à pied de Châtillon-sur-Chalaronne. Laissez-vous guider le long des rues fleuries de cette charmante cité médiévale 4 fleurs. Découvrez l'église Saint-André, les Halles du XV^e siècle, l'ancienne demeure de Saint-Vincent-de-Paul, les maisons typiques à pans de bois.

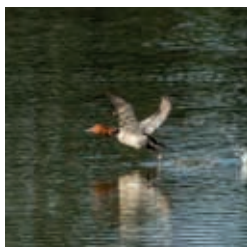
Présentation du cuir de carpe de Dombes.

À l'issue de la visite, retour au Pavillon du Tourisme pour une démonstration de la fabrication d'un objet en cuir de carpe par une maroquinère.

Au retour, petit temps libre à Bourg-en-Bresse pour découvrir le centre-ville commerçant avant de rentrer à l'hôtel.



DÎNER ET NUITÉE À L'HÔTEL



4^e JOUR

BOURG-EN-BRESSE ET PARC DES OISEAUX



VISITE GUIDÉE DU MONASTÈRE DE BROU À BOURG-EN-BRESSE

Ce joyau du gothique flamboyant, construit au XVI^e siècle sur l'ordre de Marguerite d'Autriche vous fascinera par l'exubérance et la finesse de son architecture, ses magnifiques vitraux, les tombeaux princiers et les trois cloîtres.



DÉJEUNER DANS UN RESTAURANT DU PARC DES OISEAUX



VISITE LIBRE DU PARC DES OISEAUX À VILLARS-LES-DOBES

Une expérience unique, un tour du monde ornithologique et botanique sans frontières. Avec 2500 oiseaux de 250 espèces différentes sur 35 hectares, le Parc possède l'une des collections les plus importantes d'Europe. Cheminez librement et observez les oiseaux évoluer en toute liberté au sein de 24 espaces de vie à l'image des paysages du monde dans un écosystème en harmonie.

Spectacle d'oiseaux en vol

Le temps fort de votre après-midi au Parc ! Assistez depuis les gradins à un ballet féérique de grâce et de couleurs (sous réserve des conditions météo).



DÎNER ET NUITÉE À L'HÔTEL

5^e JOUR

PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL



VISITE GUIDÉE DU MUSÉE DES SOIERIES BONNET

Plongez dans l'univers passionnant des Soieries Bonnet à Jujurieux. Découvrez l'histoire palpitante de son usine pensionnat et ses 200 ans de création textile. En parcourant les anciens ateliers, admirez la naissance d'un tissu du cocon à l'étoffe.



DÉJEUNER DANS UN RESTAURANT AU COEUR DE PÉROUGES



VISITE GUIDÉE DE LA CITÉ MÉDIÉVALE DE PÉROUGES

Rendez-vous avec votre guide au restaurant et départ pour la visite guidée de Pérouges, ancien village de tisserands du XIII^e siècle, classé aujourd'hui comme l'un des plus beaux villages de France : ruelles pavées, remparts, église forteresse, place du tilleul...vous serez séduits par ce joyau qui a traversé les siècles (prévoir des chaussures plates).

Dégustation de la « galette Pérougienne »

Pour terminer cette journée en toute convivialité, nous vous proposons de déguster la fameuse « galette Pérougienne » accompagnée d'un verre de vin du Bugey* dans un restaurant typique du village.

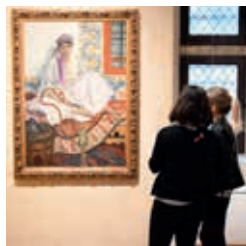


DÎNER ET NUITÉE À L'HÔTEL

6^e JOUR

VOYAGE DE RETOUR

Départ après le petit déjeuner.





SÉJOUR
À PARTIR DE
699,50€
/ PERSONNE
(BASE 30 PERS.)



VALIDITÉ D'AVRIL À MI-NOVEMBRE (sous réserve de disponibilité des prestataires).

Le prix comprend les visites guidées ou libres selon le programme, les déjeuners avec ¼ de vin et café, l'hébergement 5 nuits en hôtel 4* en ½ pension avec ¼ de vin et café, base chambre double + l'apéritif de bienvenue le 1^{er} soir, les services d'un accompagnateur dans le car pour la journée en Bresse, les dégustations prévues au programme, la taxe de séjour. Le prix ne comprend pas le transport, le supplément chambre individuelle, les suppléments week-end et jours fériés, l'assurance annulation et les dépenses personnelles.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

INFO / RÉSERVATION 04 74 32 83 98

Conditions de vente applicables à l'ensemble des ADRT/ART à compter du 01/07/2018. Individuels & Groupes Vente en ligne & hors ligne

Art.1^{er} – PRÉAMBULE

Les présentes conditions particulières de vente régissent les relations entre Aintourisme, organisme local de tourisme prévu à l'article L211-1 (II) du code du tourisme et membre du réseau Tourisme & Territoires, et ses clients.

Ces conditions particulières de vente s'inscrivent dans le strict respect de la réglementation en vigueur et s'appliquent à toute réservation effectuée à compter du 1er juillet 2018. Elles annulent et remplacent toutes les versions antérieures de conditions particulières de vente proposées par Aintourisme. Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions particulières de vente et en avoir accepté les termes en signant la réservation proposée par Aintourisme et qui forme, avec les conditions générales de vente prévues aux articles R211-3 à R211-11 du code du tourisme et les présentes conditions particulières de vente, le Contrat, tel que ce terme est défini à l'article 2 ci-après.

Art.2 – DÉFINITIONS

Vendeur : désigne Aintourisme, organisme local de tourisme, membre du réseau Tourisme & Territoires, et qui propose à la vente des Prestations touristiques sur sa zone géographique d'intervention [possibilité de préciser ici le territoire de compétence].

Client : désigne la personne qui achète ou réserve une Prestation Touristique, étant entendu que le Client peut ne pas être le bénéficiaire ou participant de la Prestation touristique, selon que le Client souhaite bénéficier personnellement de la Prestation touristique ou qu'il souhaite en faire bénéficier un tiers.

Bénéficiaire ou Participant : désigne la personne physique qui consomme la Prestation touristique achetée par le Client auprès du Vendeur.

Location de vacances ou Location Saisonnière ou Gîte rural : service de voyage constitué de la location d'un immeuble conclue pour une durée maximale et non renouvelable de quatre-vingt-dix jours consécutifs, selon la définition donnée par les articles L211-4 du code du tourisme et 1-1 (2^e) de la loi n°70-9 du 2 janvier 1970.

Partenaire : désigne toute personne productrice ou organisatrice de la Prestation Touristique vendue par le Vendeur au Client.

Contrat : désigne l'ensemble des engagements réciproques pris par le Vendeur, d'une part, et par le Client, d'autre part, et portant sur la réservation ou l'achat d'une Prestation touristique. Le Contrat est composé des conditions générales de vente applicables à tous les opérateurs de tourisme, des conditions particulières de vente applicables au Vendeur et des conditions de réservation propres à la Prestation touristique sélectionnée par le Client.

Séjour : désigne un forfait touristique au sens des dispositions de l'article L211-2 (II) du code du tourisme.

Prestation touristique ou Prestation de voyage : désigne (i) un service de voyage ou (ii) un service touristique ou (iii) un forfait touristique ou (iv) une prestation de voyage liée tels que ces termes sont définis à l'article L211-2 du code du tourisme.

Activité de pleine nature : désigne une Prestation touristique ou une Prestation de voyage qui se déroule en milieu naturel.

Canal de distribution : désigne le moyen technique par lequel le Vendeur propose au Client de réserver ou d'acheter une Prestation touristique (téléphone, site internet, accueil physique, ...).

Partie : désigne le Vendeur ou le Client, selon le sens donné par la phrase où ce terme figure. Au pluriel, ce terme désigne le Vendeur et le Client.

Site : désigne le ou les sites internet du Vendeur dont ceux figurant à l'adresse ou aux adresses : www.ain-tourisme.com

Art.3 - INFORMATION PRÉALABLE OU PRÉCONTRACTUELLE

3.1 - PORTÉE

Les informations descriptives relatives à la Prestation touristique proposée par le Vendeur et figurant sur le Site ou sur le document remis au Client par le Vendeur constituent l'information préalable ou précontractuelle faite au Client au sens donné par l'article L 211-8 du code du tourisme. Les éléments de cette information préalable ou précontractuelle dont la liste figure à l'article R211-4 du code du tourisme engagent le Vendeur.

3.2 - MODIFICATIONS

Le Vendeur se réserve toutefois le droit d'apporter des modifications à ces éléments de l'information préalable dans la mesure où ces modifications sont apportées au Client par écrit et avant la conclusion du Contrat, dans les conditions prévues par les articles R211-5 et L211-9 du code du tourisme.

3.3 - PRIX

Le prix de la Prestation touristique, affiché sur le Site ou sur le document d'information préalable et remis par le Vendeur au Client, est celui en vigueur au moment de la consultation par le Client.

Il correspond au prix de la Prestation touristique, toutes taxes comprises (TTC).

Dans certains cas, des frais supplémentaires dont le détail et les conditions d'application figurent dans l'information préalable pourront être perçus par le Vendeur lors de la réservation.

Les modalités de paiement de ce prix figurent également sur le Site ou sur le document d'information préalable.

3.4 - TAXE DE SÉJOUR

Conformément à la législation en vigueur sur l'activité des plateformes de réservation, le Vendeur peut (i) collecter la taxe de séjour applicable sur les différents territoires de sa zone géographique d'intervention au moment de la réservation ou de l'acte d'achat et (ii) la reverser aux intercommunalités pour le compte du Client. Lorsqu'elle est collectée par le Vendeur, le détail de cette taxe est mentionné sur le Site ou sur le document d'information préalable remis au Client.

3.5 - FRAIS DE DOSSIER

Enfin, des frais de dossier peuvent également être perçus par le Vendeur. Le détail et le montant de ces frais de dossier sont mentionnés dans l'information préalable et peuvent être différents en fonction du Canal de distribution du Vendeur.

3.6 - PRIX DÉFINITIF

Le prix définitif TTC de la Prestation touristique et incluant tous les frais est indiqué au Client avant la formation définitive du Contrat.

Art.4 – RESPONSABILITE DU CLIENT

Il appartient au Client de vérifier que les informations personnelles qu'il fournit lors de la réservation, lors de l'acte d'achat ou à tout autre moment, sont exactes et complètes. En cas de réservation en ligne sur le Site, il est de la responsabilité du Client de s'assurer que les coordonnées qu'il communique sont correctes et qu'elles lui permettront de recevoir la confirmation de sa réservation. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas cette confirmation dans le délai indiqué, il incombe au Client de contacter le Vendeur sans délai. En outre, et pour le bon suivi de son dossier, le Client doit informer le Vendeur le plus rapidement possible de toute modification des informations personnelles qu'il a fournies au Vendeur.

Art.5 – RÉVISION DU PRIX

Le prix de la Prestation touristique ne pourra être modifié par le Vendeur après la formation du Contrat, sauf dans les cas limitativement prévus par l'article L211-12 du

code du tourisme et au plus tard 21 jours avant le début de la Prestation touristique. A cet égard, les éléments de réservation font figurer les paramètres de la possible révision du prix et de quelle manière la révision du prix peut être calculée en fonction desdits paramètres.

En aucun cas, le Client ne saurait solliciter l'annulation de la réservation en raison de la révision du prix sauf si, par l'effet de cette révision, la hausse du prix était supérieure à 8% par rapport au prix initialement convenu lors de la formation du Contrat.

Art.6 – RESPONSABILITE DU VENDEUR

Conformément à l'article L211-16 du code du tourisme, le Vendeur est responsable de plein droit à l'égard du Client ou du Bénéficiaire de la Prestation touristique de l'exécution des services prévus par le Contrat. Toutefois le Vendeur peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est :

- Soit imputable au Client ou au Bénéficiaire,
 - Soit imputable à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat et qu'il revêt un caractère imprévisible ou inévitable,
 - Soit dû à des circonstances exceptionnelles et inévitables.
- Lorsque la responsabilité du Vendeur est engagée et sauf en cas de préjudice corporel ou en cas de dommages causés intentionnellement ou par négligence, l'indemnité sollicitée par le Client ne saurait excéder trois fois le prix total de la Prestation touristique.

Art.7 – PROCESSUS DE RÉSERVATION EN LIGNE

Le processus de réservation en ligne sur le Site est le suivant :

- Le Client sélectionne le ou les Prestations touristiques de son choix et les place dans son panier d'achat.
 - Après validation du panier d'achat, le Client saisit ses informations et ses coordonnées personnelles.
 - Le Client accède ensuite à une page récapitulant l'ensemble des éléments constitutifs du Contrat, éléments dont la liste est fixée aux articles R211-4 et R211-6 du code du tourisme.
 - Un premier « clic » permet au Client de valider les termes du Contrat, sous réserve d'avoir expressément accepté les présentes conditions générales et particulières de vente.
 - Un second « clic » du Client, reconfirmant l'acceptation de ce dernier, permet au Client de valider les modalités de paiement du prix.
 - Dans le cas où le paiement est effectué par carte bancaire, la réservation est considérée comme ferme et définitive et le Contrat formé qu'après acceptation du paiement par la banque du Client, tout rejet de paiement postérieur entraînera la résolution immédiate du Contrat.
 - Après formation définitive du Contrat, le Vendeur adressera au Client un e-mail de confirmation, récapitulant l'ensemble des termes du Contrat, le contenu de cet e-mail constitue un moyen de preuve attestant de l'existence du Contrat.
- ### Art.8 – PROCESSUS DE RÉSERVATION HORS LIGNE
- En cas de réservation hors ligne, le Vendeur adresse au Client un projet de Contrat mentionnant l'ensemble des éléments prévus aux articles R211-4 et R211-6 du code du tourisme et incluant les présentes conditions générales et particulières de vente. La réservation ou l'acte d'achat est définitivement formé après réception par le Vendeur et avant la date limite mentionnée sur le projet, (i) d'un exemplaire du Contrat signé par le Client impliquant notamment l'acceptation des présentes conditions particulières de vente (mentionnées sur le Site et disponibles sur simple demande auprès du Vendeur) et (ii) du paiement de la partie du prix indiquée au Contrat ainsi qu'il est dit à l'article 10 ci-après.
- Dans le cas où le paiement de la partie du prix indiquée au Contrat est effectué par carte bancaire, la réservation est considérée comme ferme et définitive et le Contrat formé

lorsque le client communique ses coordonnées bancaires et son cryptogramme, soit par téléphone au Vendeur, soit dans un point de réservation physique du Vendeur. Tout rejet de paiement postérieur entraînera la résolution immédiate du Contrat.

Art.9 - ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L221-18 12^e du code de la consommation, le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation consécutif à l'achat ou à la réservation d'une Prestation touristique proposée par le Vendeur.

Art.10 – PAIEMENT

Sauf en cas de réservation en ligne où le paiement de l'intégralité du prix peut être exigé lors de la réservation, la réservation devient ferme et définitive et le Contrat formé lorsqu'un acompte représentant au moins 25% du prix total de la Prestation touristique est perçu par le Vendeur. Le solde du prix est dû au plus tard 30 jours avant le début de la Prestation touristique.

En cas de réservation à moins de 30 jours du début de la Prestation touristique, la totalité du règlement du prix de la Prestation touristique est systématiquement exigée à la réservation.

Le Client n'ayant pas versé la totalité du prix de la Prestation touristique au plus tard 30 jours avant le début de la Prestation touristique est considéré comme ayant annulé sa réservation et se verra appliquer des frais de résolution ainsi qu'il est indiqué à l'article 16 ci-après.

Enfin, et conformément à l'article 68 du décret 72-678 du 20 juillet 1972 modifié, les Locations de vacances ne peuvent faire l'objet d'aucun versement plus de 6 mois avant la remise des clés.

Art.11 - BON D'ÉCHANGE

Dès réception du paiement intégral, le Vendeur adresse au Client un bon d'échange présentant les informations pratiques relatives à la consommation de la Prestation touristique. La remise de ce bon d'échange au Partenaire par le Client n'est plus obligatoire. A son arrivée, le Client pourra communiquer la référence de sa réservation et présenter une pièce d'identité au nom du dossier de réservation.

Art.12 – ARRIVÉE

Le Client doit se présenter le jour convenu et aux heures mentionnées sur le bon d'échange. En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le Client doit prévenir le Partenaire dont l'adresse et le téléphone figurent sur le bon d'échange. Le prix des Prestations touristiques non consommées en raison de ce retard restera dû et le retard ne donnera lieu à aucun remboursement.

Art.13 – DURÉE

Le Client signataire du Contrat, conclut pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue des dates mentionnées dans le Contrat.

Art.14 - MODIFICATION DU FAIT DU VENDEUR

Le Vendeur a la possibilité de modifier unilatéralement les clauses du Contrat après la formation du Contrat et avant le début de la prestation touristique et sans que le Client ne puisse s'y opposer, sous réserve que la modification soit mineure et que le Client en soit informé le plus rapidement possible de manière claire, compréhensible et apparente sur un support durable.

En cas de modification unilatérale par le Vendeur d'une Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive et si cette modification n'est pas mineure et porte sur un élément essentiel du contrat telle qu'une hausse du prix de plus de 8% par rapport au prix initial en cas d'application de la clause de révision du prix, le Client a la possibilité, soit d'accepter la modification proposée par le Vendeur, soit de résoudre sans frais le Contrat. En cas de résolution du Contrat, le Client se voit rembourser immédiatement les sommes versées au titre de cette réservation et payer une indemnité équivalente à celle qu'aurait dû supporter le Client si une annulation était

intervenue de son fait à la date de la modification et ainsi qu'il est mentionné à l'article 16 ci-après.

Art.15 – ANNULATION DU FAIT DU VENDEUR

Le Vendeur a la possibilité d'annuler la réservation sans frais avant le début de la Prestation touristique dans les deux cas suivants :

- Si le nombre de personnes inscrites pour la Prestation touristique est inférieur au nombre minimal indiqué dans le bulletin de réservation et si l'annulation intervient au plus tard (i) 20 jours avant le début si la Prestation touristique dépasse 6 jours, (ii) 7 jours avant le début si la Prestation touristique a une durée comprise entre 2 et 6 jours ou (iii) 48 h avant le début si la Prestation touristique ne dure pas plus de 2 jours.

- Si le Vendeur est empêché de fournir la Prestation touristique en raison de circonstances exceptionnelles et évitables et si l'annulation intervient dans les meilleurs délais avant le début de la Prestation touristique.

Dans les cas énumérés ci-dessus, le Client a droit au remboursement intégral des paiements effectués mais pas à un dédommagement supplémentaire pour le préjudice éventuellement subi.

Dans tous les autres cas, le Vendeur qui annule unilatéralement une Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive est redevable à l'égard du Client non seulement du remboursement immédiat des sommes versées par le Client au titre de cette réservation mais également d'une indemnité correspondant à l'indemnité qu'aurait dû supporter le Client si l'annulation était intervenue de son fait à la même date et ainsi qu'il est mentionné à l'article 16 ci-après.

Art.16 – ANNULATION ET MODIFICATION DU FAIT DU CLIENT

Toute demande de modification ou d'annulation à l'initiative du Client de la Prestation touristique réservée de manière ferme et définitive doit être notifiée par écrit au Vendeur. La date de réception de cette notification écrite sera celle retenue pour le calcul des frais visés ci-après. La demande doit être faite dans un délai maximum de 48H suivant la date de début du séjour, faute de quoi aucun remboursement ne sera accordé.

Toute demande de modification non expressément acceptée par le Vendeur et qui ne donne pas lieu à un avenant au Contrat avec les ajustements éventuels rendus nécessaires équivaut à une annulation. A cet égard, et pour toutes les structures situées en site isolé, une demande de modification en vue d'un report pourra être accordé exceptionnellement dans certains cas liés aux conditions climatiques et aux conditions d'accessibilité. La demande doit être effectuée par mail ou courrier postal auprès du Vendeur dans un délai de 48H ouvrées à compter de la survenance de la modification des conditions climatiques et/ou d'accessibilité.

Ci-titres individuelles, individuel au sein d'un groupe, totalité du groupe :

Délai constaté avant le début du Séjour ou de la Prestation	Frais de résolution produit journée	Frais de résolution séjour
Plus de 30 jours	10%	15%
De 30 à 22 jours	25%	30%
De 21 à 8 jours	50%	50%
De 7 à 2 jours	75%	75%
Moins de 2 jours /non présentation	100%	100%

Les frais de résolution sont payés par le Client au Vendeur et viennent s'imputer à due concurrence sur les sommes d'ores et déjà payées par le Client au titre de la réservation.

Si le Client a souscrit un contrat d'assurance-annulation, les frais de résolution sont pris en charge par l'assureur dans

les conditions prévues par le contrat d'assurance dont un résumé des garanties est joint au Contrat. Dans ce dernier cas toutefois, les frais de souscription du contrat assurance-annulation ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement. De la même façon, en cas de solution paiement mise en place par un organisme tiers à la demande du Client, les frais monétiques liés à cette solution de paiement et dus à cet organisme tiers ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement.

Art.17 – INTERRUPTION DE SÉJOUR

En cas d'interruption de la Prestation touristique par le Client avant le terme prévu, il ne sera procédé à aucun remboursement de la part du Vendeur. Toutefois, le Client pourra se faire indemniser si le motif d'interruption est couvert par le contrat d'assurance-annulation qu'il a souscrit.

Art.18 – CESSION DE CONTRAT

Le Client peut céder le Contrat à un tiers qui remplit les mêmes conditions que lui pour consommer la Prestation touristique. Dans ce cas, le Client est tenu d'informer le Vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début de la Prestation touristique. Le Vendeur communique alors sans délai au Client le montant des frais afférents à cette cession, frais qui ne sauraient excéder les frais supplémentaires éventuels demandés par le Partenaire et le coût de traitement du dossier de cession par le Vendeur. En cas de Cession, le Client est responsable solidairement avec le tiers et vis-à-vis du Vendeur du paiement du solde du prix ainsi que des frais supplémentaires éventuels occasionnés par cette cession.

Art.19 – CONDITIONS SPÉCIFIQUES AUX HEBERGEMENTS

19.1 – CAPACITÉ

Le Contrat est établi pour un nombre limité de personnes. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil de l'hébergement prévu au Contrat, le Partenaire peut refuser les participants supplémentaires. Toute rupture du Contrat pour ce motif sera alors considérée faite à l'initiative et sous la responsabilité du Client. Dans ce cas, le prix de la Prestation touristique restera acquis au Vendeur.

19.2 – DÉPÔT DE GARANTIE ET ÉTAT DES LIEUX

Certains types d'hébergement requièrent le paiement d'un dépôt de garantie à effectuer par le Client et destiné à couvrir les conséquences financières éventuelles des dégradations pouvant survenir pendant la Prestation touristique. Le montant de ce dépôt est variable et est mentionné dans le document d'information préalable. Ce dépôt de garantie est versé au Partenaire ou à son représentant au début de la Prestation touristique. De façon contradictoire, il sera établi à l'arrivée et au départ un état des lieux permettant une vérification de l'état des locaux et objets de la location. Au départ, le dépôt sera restitué au Client, déduction faite du coût de l'éventuelle remise en état, si des dégradations imputables au Client étaient constatées. En cas de départ anticipé (par rapport aux heures mentionnées sur le bon d'échange) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du Client, le dépôt de garantie (ou le solde du dépôt en cas de dégradations) est restitué par le Partenaire au Client dans un délai n'excédant pas une semaine.

Le Client est tenu de jouir du bien loué en bon père de famille. L'état de propreté de l'hébergement à l'arrivée du Client devra être constaté dans l'état des lieux. Le nettoyage des locaux est à la charge du Client pendant toute la période de location et jusqu'à son départ.

19.3 – PAIEMENT DES CHARGES

Certains types d'hébergement requièrent le paiement de frais correspondant aux consommations d'eau, de gaz, d'électricité, de chauffage, etc. Le détail de ces frais est variable et est mentionné dans le document d'information préalable. Généralement, les charges incluses dans le prix de base comprennent l'électricité à hauteur de 8 kWh par jour,

le gaz pour gazinière, l'eau froide. Le montant de ces charges est à verser directement au Partenaire contre reçu. Certains prix de location peuvent inclure un forfait global de charges.

19.4 – HOTELLERIE

Les prix comprennent la location de la chambre avec ou sans petit déjeuner, 1/2 pension ou pension complète. Sauf indication contraire, ils ne comprennent pas les boissons des repas. Lorsqu'un Client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes et sauf mention contraire, il lui est facturé un supplément dénommé « supplément chambre individuelle ». Le jour du départ, la chambre doit être libérée à l'heure affichée dans l'établissement.

Art.20 – ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler une activité prévue au Contrat si celui-ci est empêché de fournir cette activité en raison de la survenance de circonstances exceptionnelles et évitables, ainsi qu'il est dit à l'article 15 ci-avant.

Dans la même situation de circonstances exceptionnelles et évitables, le Vendeur peut également, avec l'accord du Client sauf en cas de modification mineure ainsi qu'il est dit à l'article 14 ci-avant, substituer l'activité d'origine par une autre activité. Dans ce second cas toutefois, le Client ne peut prétendre à aucun remboursement.

Dans tous les cas visés au présent paragraphe, le Client ne saurait prétendre à une aucune indemnité d'aucune sorte. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les conseils de l'encadrant. Le Vendeur se réserve le droit d'expulser à tout moment d'un groupe un participant dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité du groupe et le bien-être des autres participants. Dans ce cas, aucune indemnité ne sera due.

Certaines Prestations qui se déroulent en extérieur nécessitent une bonne condition physique et/ou des équipements spécifiques. Lorsque cela est le cas, les informations correspondantes figurent dans le document d'information préalable.

Art. 21 – ANIMAUX

Le Contrat ou le bon d'échange précise si le Client peut ou non Séjourner en compagnie d'un animal domestique et, le cas échéant, précisera si l'accueil de l'animal fait ou non l'objet d'un supplément tarifaire et/ou d'un dépôt de garantie majoré. En cas de non-respect de cette clause par le Client, le prestataire peut refuser de fournir la Prestation touristique. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.

Art. 22 – ASSURANCES

Le Client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une couverture d'assurance dite « de villégiature ». A défaut, il lui est vivement recommandé d'en souscrire une. Le Vendeur met à la disposition du Client la possibilité de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation et d'assistance ; le contenu des garanties et des exclusions fait l'objet d'un document qui sera remis au Client en même temps que le document d'information préalable. Le Vendeur est assuré au titre de sa responsabilité civile professionnelle ainsi qu'il est indiqué par ailleurs.

Art. 23 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du Contrat doit être adressée par écrit au Vendeur sous 48 heures ouvrées. Les réclamations relatives à l'état des lieux doivent obligatoirement être portées à la connaissance du Vendeur dans les 48 heures suivant l'arrivée.

Art.24 – MÉDIATEUR DU TOURISME

Après avoir contacté le Vendeur et, à défaut d'une réponse satisfaisante de sa part dans un délai de 60 jours, le Client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV), dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17, et dont modalités de saisine sont disponibles sur le site internet

: www.mtv.travel

Art.25 – PREUVE

Il est expressément convenu entre les Parties que les données conservées dans le système d'information du Vendeur et/ou de ses Partenaires concernant les éléments de la Prestation touristique ont la même force probante que tout document qui serait établi, reçu ou conservé par écrit.

Art. 26 – DONNÉES PERSONNELLES

Le Règlement (EU) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, autrement appelé le Règlement général sur la protection des données ou RGPD, ainsi que la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, fixent le cadre juridique applicable aux traitements de données à caractère personnel.

Dans le cadre de son activité de vente de Séjours et Prestations touristiques, le Vendeur met en œuvre et exploite des traitements de données à caractère personnel relatifs aux Clients et aux Bénéficiaires.

Conformément à l'article 12 du RGPD, le Vendeur a formalisé les droits et les obligations des Clients et Bénéficiaires au regard du traitement de leurs données à caractère personnel au sein d'un document appelé Vie Privée, accessible à l'adresse suivante : <https://www.ain-tourisme.com/mentions-legales> et sur demande auprès du Vendeur.

Pour toute autre information plus générale sur la protection des données personnelles, tout intéressé est invité à consulter le site de la CNIL www.cnil.fr.

Art. 27 – USAGE DE LA LANGUE FRANCAISE ET PRIMAUTE DU FRANÇAIS

Conformément à la loi n° 94-664 du 4 août 1994, les offres présentées sur les sites internet du Vendeur, ainsi que les présentes conditions particulières de vente, sont rédigées en langue française. Des traductions en langues étrangères de tout ou partie de ces informations peuvent toutefois être accessibles. Les Parties conviennent que la version en langue française primera sur toutes les versions rédigées dans une autre langue.

Art. 28 – DROIT APPLICABLE

Tout Contrat conclu entre le Vendeur et le Client est soumis au droit français.

IDENTITÉ DU VENDEUR – ASSURANCE RCP GARANTIE FINANCIERE

Informations relatives au Vendeur :
Raison sociale : Agence de Développement Touristique du département de l'Ain : Aintourisme
Forme juridique : Association loi 1901
N° SIRET : 313 862 252 000 35
Code APE : 8413Z
N° d'immatriculation ATOUT FRANCE : IMO01100003

Adresse : 34, rue Général Delestraint
CS 90078 - 01002 BOURG EN BRESSE Cedex
Téléphone : 04 74 32 31 30

Assurance RCP :

Le Vendeur a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle (ARCP) n°0084235/01 auprès de [HISCCOX et adresse de l'assureur] afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle que le Vendeur peut encourir.

Garantie financière :

Le Vendeur justifie d'une garantie financière souscrite auprès de APST 15 avenue Carnot - 75017 Paris qui a pour objet la protection du consommateur (remboursement des acomptes versés, continuation du voyage...) en cas de défaillance financière du Vendeur.

DESTINATION GROUPES

ADN
Tourisme

Rejoignez les experts du voyage en **Groupes** !



AUVERGNE RHÔNE-ALPES

01 AIN

Tél : 04 74 32 83 98
reservation@aintourisme.com
www.aintourisme.com

03 ALLIER

Tél : 04 70 46 81 63
burdet.c@allier-bourbonnais.fr
www.allier-auvergne-tourisme.com

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

25 DOUBS

Tél : 03 81 21 29 77
groupes@doubs.com
www.doubs-groupes.com

39 JURA

Tél : 03 84 87 22 54
groupes@jura-tourism.com
www.jura-tourism.com

71 SAÔNE-ET-LOIRE

Tél : 03 85 48 31 63
coraliebouchacourt@achalon.com
www.destination-saone-et-loire.fr

89 YONNE

Tél : 03 86 72 92 10
groupes@tourisme-yonne.com
www.groupes-yonne.com

CORSE

2B CALVI BALAGNE

Tél : 04 95 65 92 90
receptif@calvi-tourisme.corsica
www.balagne-corsica.com

CENTRE VAL-DE-LOIRE

18 CHER (BERRY)

Tél : 02 48 48 00 19
marion.groelly@ad2t.fr
www.berryprovince.com

28 EURE-ET-LOIR

Tél : 02 37 84 01 02
camille.rovigne@tourisme28.com
www.tourisme28.com

45 LOIRET

Tél : 02 38 62 97 34
groupes@tourismeloiret.com
www.circuitsgroupesloiret.com

GRAND EST

10 AUBE

Tél : 03 25 42 50 83
Estelle.mazard@aube.fr
www.groupes.champagne-breaks.com

HAUTS-DE-FRANCE

60 OISE

Tél : 03 64 60 60 01
groupes.oise@gmail.com
www.oisetourisme.com

62 PAS-DE-CALAIS

Tél : 03 21 10 34 40
groupes@pas-de-calais.com
www.groupes-pasdecalais.com

80 SOMME

Tél : 03 22 71 22 74
r.gambier@somme-tourisme.com
www.somme-groupes.com

ÎLE-DE-FRANCE

77 SEINE-ET-MARNE

Tél : 01 60 39 60 41
groupes@attractivite77.fr
www.tourisme-seine-et-marne.fr

91 ESSONNE

Tél : 01 64 97 96 34
c.bouillon@essonnetourisme.com
www.essonnetourisme.com

93 SEINE-SAINT-DENIS

Tél : 01 49 15 98 98
groupes@tourisme93.com
www.tourisme93.com

94 VAL-DE-MARNE

Tél : 01 55 09 16 22
jbcannicioni@tourisme-valdemarne.com
www.tourisme-valdemarne.com

95 VAL D'OISE

Tél : 06 62 10 23 16
m.vasseur@valdoise-tourisme.com
www.valdoise-tourisme.com/groupes

NORMANDIE

27 EURE

Tél : 02 32 62 84 49
lucile.harrang@eureka-attractivite.fr
www.eureka-attractivite.fr

61 ORNE

Tél : 02 33 15 00 06
blanchon.nathalie@orne.fr
www.escaporne.fr

OCCITANIE

09 ARIÈGE

Tél : 05 61 02 30 72
groupes@ariegepyrenees.com
www.ariegepyrenees.com

12 AVEYRON

Tél : 05 65 75 40 12
destination-groupes@aveyron-
attractivite.fr
www.groupes-aveyron.com

31 HAUTE-GARONNE

Tél : 05 61 99 70 69
fducler@tourismehg.com
www.hautegaronnnetourisme.com

46 LOT

Tél : 06 62 88 00 14
contact@groupes-lot.com
www.groupes-lot.com

48 LOZÈRE

Tél : 04 66 65 74 19
f.revoll@lozere-resa.com
www.lozere-resa.com/groupes

65 HAUTES-PYRÉNÉES

Tél : 05 62 56 70 03
anna.fontan@ha-py.fr
www.pyrenees-trip.com

81 TARN

Tél : 05 63 77 01 64
damien.costes@tourisme-tarn.com
www.tourisme-tarn.com

82 TARN-ET-GARONNE

Tél : 05 63 21 79 47
fabienne.sinnig@tourisme82.com
www.tourisme-tarnetgaronne.fr

NOUVELLE AQUITAINE

19 CORRÈZE

Tél : 05 44 41 90 31
pbreuil@correze.fr
www.tourismecorreze.com

47 LOT-ET-GARONNE

Tél : 05 53 66 01 85
jffillol@tourisme-lotetgaronne.com
www.tourisme-lotetgaronne.com

PAYS DE LA LOIRE

72 SARTHE

Tél : 02 72 88 18 75
i.guet@sarthetourisme.com
www.sarthetourisme.com
/voyage-en-groupe

85 VENDÉE

Tél : 02 51 62 65 27
groupes@en-vendee.com
www.en-vendee.com

LE RÉSEAU DES AGENCES DÉPARTEMENTALES

groupes@adn-tourisme.fr
www.destination-groupes.net

